



Lycée
Année scolaire 2018-2019



Jounieh, le 14 mars 2019
Réf. : Péd.421/18-19

Chers parents,

Étant donné qu'un groupe d'élèves de la classe de terminale a quitté l'établissement aujourd'hui de façon clandestine, au beau milieu de la journée scolaire, la Direction se trouve dans l'obligation de vous informer qu'elle n'est en aucun cas tenue de donner l'occasion aux élèves de récupérer les cours qu'ils ont volontairement ratés.

En cas de récidive, nous nous réservons le droit de prendre les mesures de sanctions nécessaires, vu la gravité des faits. De même, nous n'assumons aucune responsabilité quant aux accidents possibles que les élèves pourraient subir en dehors de l'enceinte du lycée, pendant l'horaire scolaire, dans un cas pareil.

Nous comptons sur votre collaboration afin d'éviter un tel incident.

Rony GHARIOS
Responsable pédagogique

